

## BONGO DOIT PARTIR



---

### **Le Dr. Daniel Mengara félicite Rose Francine Rogombé pour sa promotion à l'intérim de la Présidence de la République Gabonaise**

Le mouvement « Bongo Doit Partir » et tous ses membres et sympathisants, par ma voix, tiennent à féliciter Mme Rose Francine Rogombé pour son accession intérimaire à la magistrature suprême du Gabon.

En tant que mouvement progressiste et moderne, le BDP-Gabon Nouveau salue le fait historique qui est celui du Gabon de se retrouver parmi les rares pays africains à avoir une femme à sa tête. La promotion des droits de la femme reste une des priorités les plus essentielles de notre idéologie et le fait pour Mme Rogombé de se retrouver à la tête de l'état gabonais ne peut que constituer une interpellation positive à l'endroit des femmes de chez nous, pour qu'elles s'engagent un peu plus dans la vie politique de la nation.

En tant que mouvement foncièrement constitutionnaliste, le BDP-Gabon Nouveau ne peut que se réjouir du fait que les injonctions de l'article 13 de la Constitution aient finalement été respectés et le processus intérimaire validé en les formes que le mouvement n'a cessé de réclamer depuis l'arrêt des activités présidentielles par Monsieur Bongo le 6 mai dernier.

L'on se souviendra en effet que le mouvement avait, le 1er juin dernier, annoncé le déplacement de sa délégation sur Barcelone en vue d'y rencontrer les médecins traitants de Monsieur Bongo et établir une bonne fois pour toute la vérité sur l'état de santé de M. Bongo. Ceci parce que nous voulions voir le processus constitutionnel respecté et la vacance déclarée. L'annonce du voyage de notre délégation sur Barcelone avait été suivie, le 4 juin, par une batterie de lettres adressées non seulement aux administrateurs de la clinique Quiron où était hospitalisé Omar Bongo et aux ambassades d'Espagne en France et au Gabon, mais également à l'ambassadeur du Gabon en Espagne, leur demandant de faciliter la visite de la délégation du BDP-Gabon Nouveau en Espagne. Copie de la lettre avait également été distribuée aux ambassades étrangères au Gabon ainsi qu'aux diverses institutions de la République gabonaise, y compris le Premier ministre, la Présidente de la Cour constitutionnelle, la Présidente du Sénat et le Président de l'Assemblée nationale. Ladite lettre insistait sur la nécessité de constater immédiatement la vacance du pouvoir au Gabon vu que, de l'opinion qui était celle du BDP, Omar Bongo ne reviendrait probablement pas vivant au Gabon.

Une lettre similaire avait été envoyée quelques semaines plus tôt, plus exactement le 15 mai 2009, par moi-même en tant que Président du BDP, aux mêmes institutions (Premier ministre, Présidente de la Cour constitutionnelle, Présidente du Sénat et Président de l'Assemblée nationale) ainsi qu'aux ambassades étrangères au Gabon, demandant que la vacance du pouvoir soit immédiatement constatée non seulement pour non respect par Omar Bongo des clauses de la Constitution, ce qui le rendait démissionnaire, mais également parce que le mouvement avait conclu que la maladie d'Omar Bongo était suffisamment irréversible et fatale pour qu'il ne puisse pas revenir vivant au Gabon.

Alors que le gouvernement Eyegué Ndong et tous les groupes politiques au Gabon et dans la Diaspora tergiversaient et se refusaient à reconnaître cette vacance, certains au sein du gouvernement et dans l'opposition allant même jusqu'à traiter le mouvement d'irresponsable, le BDP-Gabon Nouveau continua à insister que le pouvoir était vacant au Gabon et qu'il fallait immédiatement constater cette vacance. Par la décision d'envoyer une délégation en Espagne, le mouvement avait décidé de prendre le taureau par les cornes et d'obtenir cette vacance pour les Gabonais qui attendaient que leur gouvernement les traite, au moins, avec dignité en leur disant la vérité sur la santé d'Omar Bongo.

Le BDP-Gabon Nouveau fut ainsi le seul mouvement politique au Gabon (diaspora comprise) à avoir, dans une lettre du 15 mai, et au cours d'une manifestation du 23 mai 2009 interdite par le gouvernement, offert une analyse cohérente de la Constitution gabonaise et de la maladie d'Omar Bongo, ce qui lui a permis de conclure à la vacance effective du pouvoir au Gabon. Ayant ainsi constaté la vacance du pouvoir, le mouvement avait exigé des institutions de la République que soit immédiatement ordonnée l'intérim présidentiel suite à une vacance du pouvoir qui, à ses yeux et selon les informations dont il disposait, ne faisait plus aucun doute depuis la suspension totale et brutale des activités présidentielles par Omar Bongo le 6 mai, et son transfert le même jour vers l'Espagne à bord d'un avion médicalisé.

Le BDP-Gabon Nouveau ne peut, donc, que se féliciter de voir la Constitution respectée et ce respect aboutir à l'intronisation historique d'une femme, Mme Francine Rogombé, au poste de Président de la République gabonaise. Ceci constitue une validation absolue et criarde des efforts du BDP-Gabon Nouveau de ces dernières semaines visant à asseoir la Réforme et l'Etat de droit au Gabon. Ayant été le seul mouvement politique gabonais à avoir eu la clairvoyance d'exiger la déclaration de la vacance du pouvoir et à se battre bec et oncle depuis le 15 mai pour que cette vacance soit déclarée, le BDP invite Mme Rogombé à se saisir tout de suite du dossier de la Réforme institutionnelle au Gabon, aux fins de permettre à notre pays une renaissance politique immédiate par la mise en place d'une démocratie véritable.

Cette réforme est d'autant plus importante aujourd'hui qu'il serait inconcevable que l'élection qui s'annonce se tienne sur fond de bongoïsme institutionnel, c'est-à-dire sur la base de la Constitution gabonaise actuelle qui contient en elle les germes de la discorde et du chaos. Le mode de scrutin à un seul tour qui y est consigné, par exemple, constitue un danger pour la démocratie, donc, pour la paix au Gabon. Imaginez, Madame, que 15 candidats assez représentatifs se présentent à l'élection cette année et que le Président démocratiquement du Gabon ne soit élu que par 10 ou 15% de l'électorat ! Il n'y aurait, dans une telle élection, aucune légitimité. Vu que cette incongruité constitutionnelle, c'est-à-dire le scrutin à un tour, visait à asseoir la victoire sans faille d'un Omar Bongo politiquement affaibli par 42 ans de mauvaise gestion, il serait fondamental que, maintenant que Monsieur Bongo nous a quittés (Dieu ait son âme), le scrutin à deux tours soit rétabli et la légitimité des élus garantie par des élections crédibles qui ne soient plus une simple caricature de la démocratie. Or, le problème du scrutin à un tour n'est que l'un des nombreux aspects problématiques de la Constitution actuelle qu'il faut réformer si nous voulons fortifier la paix au Gabon.

Le BDP-Gabon Nouveau invite, par conséquent, la toute nouvelle Présidente de la république à prendre rapidement connaissance du Plan de Paix et de Réconciliation Nationale que la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National vient de rendre publique, plan qui lui sera envoyé sous pli officiel dès le 12 juin 2009 en compagnie de la nouvelle Constitution de la République gabonaise telle que promulguée à Bruxelles les 30 et 31 mai par les Gabonais réunis au sein de la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National. En tant que membre signataire de la Coalition, le BDP-Gabon Nouveau soutient ce Plan de Paix dans son entièreté et lance un appel patriote aux institutions de transition pour que commence, immédiatement, le dialogue de la Réforme et de la modernisation de nos institutions conformément à l'esprit de réconciliation nationale contenu dans cette proposition de Paix de la Coalition.

Fait à West Orange, New Jersey (USA), le 10 juin 2009-06-10

Le Président



BDP GABON NOUVEAU  
P.O. BOX 3216 TCB  
WEST ORANGE, NJ 07052 USA

Dr. Daniel MENGARA

BDP-Gabon Nouveau

P.O. Box 3216 TCB, West Orange, New Jersey, USA

Tel./Fax : +1 973.447.97.63